

Intitulé de l'UE	Questions spéciales du service social
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Marie HESPEL	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Politique d'accueil des immigrés	12.5h	Marie HESPEL
Réalités des CPAS	25h	Didier PETITJEAN
Sociologie de l'interculturalité	12.5h	Dorian MEURIS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Politique d'accueil des immigrés : 2.5h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires
Réalités des CPAS : 25h de théorie
Sociologie de l'interculturalité : 12.5h de travaux

Langue d'enseignement
Politique d'accueil des immigrés : Français
Réalités des CPAS : Français
Sociologie de l'interculturalité : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter le langage professionnel du secteur • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Construire son identité professionnelle ◦ Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement ◦ Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
 - Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

sous-objectifs : **10.2 - 10.7**



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

sous-objectifs : **16.6 - 16.10**

Acquis d'apprentissage spécifiques

CPAS : Comprendre et utiliser les principales législations utilisées par les travailleurs sociaux des CPAS et ce au travers d'un ou plusieurs concepts éclairants.

Percevoir la diversité d'actions proposées par les CPAS

Contenu de l'AA Politique d'accueil des immigrés

L'étudiant sera amené à découvrir la réalité de l'accueil des réfugiés en Belgique, principalement via des activités pédagogiques extérieures ou via l'intervention d'un acteur du secteur et/ou d'un témoin.

Contenu de l'AA Réalités des CPAS

1. Le droit à l'aide sociale vu sous l'angle sociétal
2. remise à niveau et réflexions
3. Enquête sociale : notion de vie privée et secret professionnel
4. Nos CPAS en interaction avec le tissu associatif

5. Séminaire et visite insitutionnelle

Contenu de l'AA Sociologie de l'interculturalité

L'apprenant sera amené à se positionner professionnellement, méthodologiquement et théoriquement sur son travail en tant que futur AS avec un bénéficiaire issu d "un autre monde culturel" que le sien.

Méthodes d'enseignement

Politique d'accueil des immigrés : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, étude de cas

Réalités des CPAS :

Sociologie de l'interculturalité : approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, étude de cas

Supports

Politique d'accueil des immigrés : notes de cours, notes d'exercices, Sites internet ad hoc

Réalités des CPAS :

Sociologie de l'interculturalité : Dossiers

Ressources bibliographiques de l'AA Politique d'accueil des immigrés

Webographie

Association pour le droit des étrangers (Adde)

Coordination et initiative pour étrangers (CIRE)

Commissariat général pour les réfugiés et les apatrides (CGRA)

Mouvement d'insertion pour les réfugiés: Convivial

Ressources bibliographiques de l'AA Réalités des CPAS

Zamoras Vargas, D., histoire de l'aide sociale en Belgique, Politique, septembre 2012

J-F. FUNCK, le droit de la sécurité sociale, De Boeck

CPAS plus éd UVCW

Ressources bibliographiques de l'AA Sociologie de l'interculturalité

L'apprenant est amené à chercher une source scientifique par lui-même et à la présenter au maître-assistant.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Politique d'accueil des immigrés : 25% Réalités des CPAS : 50% Sociologie de l'interculturalité : 25%
Langue(s) d'évaluation	Politique d'accueil des immigrés : Français Réalités des CPAS : Français Sociologie de l'interculturalité : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Politique d'accueil des immigrés :

- La présence à la première activité pédagogique représente 50% de la note. La note sera attribuée par la présence en fonction de la proactivité de l'étudiant et de la pertinence de ses questions lors de l'activité.
- La présence à la seconde activité pédagogique représente 30 % de la note. La note sera attribuée par la présence en fonction de la proactivité de l'étudiant et de la pertinence de ses questions lors de l'activité.
- Un travail écrit, en ligne, en lien avec les deux activités pédagogiques, représente 20% de la note. Les modalités du travail ainsi que la grille de correction sont disponibles sur Moodle.

En janvier, en cas d'absence **justifiée** à l'une des deux ou aux deux activités pédagogiques, l'étudiant pourra présenter un travail complémentaire au travail écrit, représentant la même note que celle de l'activité manquée. En cas d'**absence injustifiée**, l'étudiant obtiendra **0**.

En août, en cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à l'une des deux ou aux deux activités pédagogiques, l'étudiant devra présenter un travail complémentaire au travail écrit, représentant la même note que celle de l'activité manquée. Le travail écrit initial (20% de la note) ne devra être représenté que si sa note est inférieure à 10/20 ou si l'étudiant souhaite le représenter.

Méthode d'évaluation de l'AA Réalités des CPAS :

Examen oral 100%

Méthode d'évaluation de l'AA Sociologie de l'interculturalité :

L'apprenant devra constituer un dossier en s'interrogeant sur la mise en place de son travail dans le cadre du suivi d'un bénéficiaire issu d'"un monde culturel" différent du sien.

Travail individuel

Consignes disponibles sur Moodle.

Le non-respect des consignes (police, horaire de remise, non utilisation de la norme APA, absence de toutes les étapes, etc.) entraîne une non validation du dossier.

Le dossier aura valeur d'examen.

Examen rattrapable en seconde session selon les mêmes consignes.

Année académique : **2022 - 2023**